



Chevaliers de Colomb, Conseil 10171 Le Gardeur

D 117 – R 16

Site Web : www.cdec10171.com Courriel : leconseil10171@gmail.com



Suivez-nous sur Facebook : Chevaliers de Colomb Conseil 10171

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 novembre 2018.

Tenue au Centre Laurent-Venne, à compter 19h30.

1.0- Ouverture de l'assemblée à 19h39

1.a. Prière avec Pierre Joannette.

1.b. Rapport des sentinelles : x 12.

1.c. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Robert Picard, appuyé de Michel

Aubry, le projet d'ordre du jour est adopté tel que présenté.

• **Résolution : 12-11-18-01**

2.0. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2018.

Sur proposition de Luc Vézina, appuyé de Jacques Champagne, le procès-verbal est approuvé tel que présenté, étant exempté de lecture.

• **Résolution : 12-11-18-02**

3.0. Rapports:

3.a. Grand-Chevalier : François Huard souhaite la bienvenue aux membres présents et constate que tous les points qu'il veut aborder sont déjà inscrits à l'ordre du jour.

3.b. Secrétaire-financier : Le secrétaire-financier Robert Picard annonce que le bilan financier est très positif. Il mentionne n'avoir eu aucune activité financière au cours du dernier mois. Suite à la mise en disponibilité des cartes de membre 2019, il prévoit envoyer une lettre à tous les membres pour les en informer. Il confirme la consolidation du membership des membres de Charlemagne et de Repentigny.

3.c. Secrétaire-trésorier : Il confirme les données présentées par le secrétaire-financier sont tels que lui-même le constate; il n'ajoute rien à ce sujet.

3.d. Le mot de l'aumônier : Pierre Joannette affirme être disponible pour les membres qui désireraient le consulter pour des sujets personnels.

3.e. D.D : Monsieur Michel Aubry rappelle l'importance du dossier recrutement et demande au comité de suivi des membres de consacrer un effort particulier à ce sujet. Il rappelle également l'objectif visé pour notre Conseil (réf. :# 6.1.): 1 nouveau membre par mois. Il annonce une réunion de district à Lachenaie le 25 novembre prochain à 19h30.

4.0. Correspondances : aucune action dans ce sujet.

5.0. Affaires non terminées :

5.1. Messes animées : Gilbert annonce le prochain événement pour ce dimanche 2 décembre, à St-Paul-l'Ermitte. Les dates pour 2019 seront révélées dès que connues (à suivre).

5.2. Anniversaires dans le mois : Robert fait la lecture de la liste des membres dont l'anniversaire est célébré en octobre.

5.3. Chemises identifiées à notre Conseil : Ce dossier a évolué et Yvon fera le point lors de la prochaine Assemblée.

5.4. Cartes de membre 2019 : Robert mentionne qu'il les a en sa possession et les rendra disponible dès que régularisés.

5.5. Souper Country à St-Sulpice (3 novembre): Très apprécié pour l'ensemble.

5.6. Invitation du 4^e degré pour l'achat de billets de tirage de 10\$: réglé.

6.0. Affaires nouvelles :

6.1. Comité de conservation : Tel que convenu et selon les règles de l'Ordre, Robert convoquera les membres du comité de conservation le plus tôt possible pour parcourir notre membership. À suivre.

6.2. Guignolée à Charlemagne : signalement d'une lettre d'invitation de ce comptoir à collaborer à l'événement le 18 novembre.

7.0. Varia :

7.1. Quincaillerie pour nos Assemblées : Une discussion a lieu pour régulariser cette situation (=clés du local et de *l'enclos*).

7.2. Congrès régional (appréciation) : Luc Vézina témoigne de sa participation à cet événement.

7.3. Poste de secrétaire-archiviste : Gilbert informe que c'est la dernière fois qu'il exerce cette fonction et mentionne la quitter pour la prochaine Assemblée) il complètera le présent P.V. et remettra sa responsabilité à son successeur.

8.0 Levée de l'assemblée : Il est proposé par Jocelyn Beauséjour et appuyé par Pierre Joannette de mettre fin à la présente Assemblée à 21h30. L'ordre du jour est épuisé.

Résolution : 12-11-18-03.

La prochaine Assemblée : (10 décembre 2018).

Pour le Conseil Le Gardeur (10171),

Gilbert Cinq-Mars,

Secrétaire-archiviste

PENSÉ

Il faut démarrer un projet

de façon claire,

car personne ne se

bâtit une réputation sur

ce qu'il projette de faire.